

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE PROPHYLAXIE DE LA CECITE

L'Assemblée annuelle de l'Association Internationale de Prophylaxie de la Cécité a eu lieu le samedi 19 Novembre, à 14 heures, 66, boulevard Saint-Michel, à Paris, sous la présidence du professeur de Lapersonne, en présence de M. Justin Godart, ministre de la Santé publique. M. de Monzie, ministre de l'Education nationale, s'était fait représenter par son chef de cabinet, M. Abraham.

Dans la nombreuse assemblée, étaient présents: M. le général médecin inspecteur Sieur; le professeur Van Duyse (Belgique); le professeur von Szily (Allemagne); le Dr. Bernard Cridland (Angleterre); le professeur Cosse (de Tours); le professeur G. Weill (de Strasbourg); le Dr. Bailliart, secrétaire général de la Société d'ophtalmologie de Paris; le Dr. René Onfray, secrétaire général de la Société française d'Ophtalmologie; le Dr. Jitta (La Haye), de la Société des Nations; la professeur Terrien (de Paris); le Dr. Lasnet, médecin général inspecteur; le Dr. Arnaud, médecin général inspecteur, directeur du Comité national de Défense contre la Tuberculose; M. Viborel, chef du Bureau de propagande de l'Association; le professeur Jeandelize (de Nancy); le professeur agrégé Velter; M. Max Hermant, président du Comité général des assurances; le Dr. Humbert, secrétaire général de l'Association; le Dr. Coutela, secrétaire général du Comité français de l'Association, ainsi que de nombreux médecins ophtalmologistes, directeurs, professeurs et assistantes d'hygiène de la Ville de Paris.

Le président présenta un rapport sur les travaux de l'année montrant les progrès constants accomplis par l'Association internationale et par son Comité français depuis leur création.

La séance fut ensuite consacrée à la très importante question de la préservation de la vue chez les enfants (écoles pour amblyopes).

M. le professeur Pierre Villey, secrétaire général de l'Association Valentin Haüy, décrivit, en termes émouvants, la triste situation de ces demi-aveugles. Tandis que l'opinion publique se préoccupe depuis long-

temps des secours aux aveugles et qu'on a créé presque partout des Instituts pour l'éducation des enfants aveugles, on n'a pas assez agi en faveur des jeunes amblyopes. L'orateur insiste sur la nécessité d'organiser pour eux des classes spéciales où, grâce à des méthodes particulières d'éducation, ils pourront acquérir les memes connaissances que les enfants à vue normale.

Le Dr. Bishop Harman, l'éminent fondateur des écoles d'amblyopes, expose l'évolution de ces écoles en Grande-Bretagne, où la première classe d'amblyopes fut fondée en 1908. Il explique les méthodes pédagogiques spécialisées en usage dans ces classes. Il existe actuellement à Londres 37 classes, dans 15 quartiers, avec 850 enfants. En outre, 100 places sont réservées pour les enfants amblyopes dans les écoles d'enseignement secondaire.

Mme. Winifred Hathaway (de New York), directrice adjointe de la Société nationale américaine de la Préservation de la Vue, décrit à son tour la situation actuelle en Amérique, où il n'existe pas moins de 409 classes, réparties dans 118 villes et 22 Etats. Les méthodes en usage dans ces classes diffèrent, sur certains points, des mesures adoptées originellement.

Le Professeur Bartels (de Dortmund) donne des précisions sur l'enseignement donné dans les classes d'amblyopes en Allemagne. Il démontre que le cout de l'enseignement par tete d'enfant, bien que plus élevé dans une école d'amblyopes que dans un école ordinaire, est cependant de beaucoup inférieur à celui de l'enseignement donné à un enfant aveugle. Il y a donc tout intérêt, pour l'Etat, à favoriser la création de ces classes auxquelles on a donné le nom d'Ecoles de von Graefe.

Le Dr. Auguste Dufour (Lausanne), président de l'Union centrale Suisse pour le bien des aveugles, expose les difficultés qu'on a rencontrées, dans un petit pays de 4 millions d'habitants comme la Suisse, pour fonder des écoles d'amblyopes. Une de ces écoles a cependant été ouverte à Zurich en 1925 et une autre à Bale en 1930. Il constate que, grace aux méthodes spéciales d'education employées dans ces classes, les résultats obtenus ont été bien supérieurs à ceux qu'on aurait pu espérer si on avait laissé ces enfants dans les classes ordinaires.

Le Dr. Redslob rappelle que l'école d'amblyopes de Strasbourg, créée en 1908, est une des plus anciennes qui existent. Il insiste sur la nécessité de multiplier ces écoles en France, à l'instar des autres pays qui nous ont devancés.

Le Dr. Monbrun, secrétaire général adjoint du Comité français, indique les enquêtes qui ont été faites dans la population scolaire parisienne, montrant que la proportion des amblyopes serait d'environ 1 sur 500 à 750 enfants. A la suite des démarches entreprises par la Préfecture de la Seine, M. le Ministre de l'Education nationale vient d'autoriser la création d'une classe d'amblyopes à Paris, qui sera annexée au groupe scolaire de la place Jeanne-d'Arc (XIII).

Ces communications ont été suivies de la projection d'un film documentaire et de l'exposition de matériels scolaires spéciaux.